

23 oct 2013 -19:22

Appartient à Conseil des ministres du 24 octobre 2013

## Financement du projet Diabolo

Sur proposition du ministre des Entreprises publiques Jean-Pascal Labille, le Conseil des ministres a approuvé le transfert d'une dotation d'investissement à la dotation d'exploitation de la SNCB pour le projet Diabolo.

Le Diabolo est la nouvelle liaison ferroviaire souterraine connectant l'aéroport de Bruxelles-National au réseau ferroviaire principal. Cette liaison, inaugurée en juin 2012, a fait l'objet d'un partenariat public-privé avec un investisseur privé appelé Northern Diabolo. Afin de faire passer plus de trains par l'aéroport, la SNCB demande, à partir de 2013, près de 9 millions d'euros à l'Etat pour financer cette desserte supplémentaire. Pour ce faire, la SNCB transfèrera 8,974 millions d'euros de sa dotation d'investissement à la dotation d'exploitation. Le Conseil des ministres demande également à la SNCB d'améliorer sa communication vers les voyageurs de l'aéroport afin d'inciter les voyageurs à utiliser l'offre ferroviaire.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Jean-Pascal Labille, ministre des  
Entreprises publiques et de la Coopération au  
développement, chargé des Grandes Villes  
Rue des Petits Carmes 15  
1000Bruxelles  
Belgique  
02 501 83 11